



Erreur de résiliation d'un nouvel assureur

Par **mouquette**, le **12/02/2016** à **13:30**

Bonjour,

J'ai changé d'assurance en juillet 2016 or ma nouvelle assurance a fait une erreur dans la résiliation selon la loi hamon. J'ai donc reçu en octobre un relevé de cotisations à payer à l'ancienne assurance. Ma nouvelle assurance ne fait rien pour résoudre ce problème et l'ancienne assurance est passée par une société de recouvrement qui ne cesse de me réclamer un dû.

Que puis je faire? Je risque quoi si je ne paie pas?

Merci de m'aider